

DOMUSA

T E K N I K

LIVRET D'INFORMATIONS
POUR BÉNÉFICIER DE
VOTRE GARANTIE





NOUS VOUS REMERCIONS D' AVOIR FAIT LE CHOIX D' UN PRODUIT DE LA MARQUE DOMUSA TEKNIK.

Afin de bénéficier pleinement de la garantie de votre produit et du service après vente qui en découle, veuillez prendre connaissance de ce livret d' informations et procéder à la déclaration en ligne de votre appareil.



1. Comment et où déclarer votre produit donnant droit à la garantie?

Afin de bénéficier de la garantie vous devez vous munir des informations suivantes:

- Coordonnées de votre installateur.
- Coordonnées utilisateurs.
- Informations produit (N° de série, date mise en service).

Et vous rendre sur le site:

www.domusateknik.com cliquer sur "SERVICES" puis "ENREGISTREMENT GARANTIE".

2. Quelle niveau de garantie aurais-je sur mon produit?

Pour profiter de la meilleure garantie possible, il sera nécessaire de procéder à la déclaration en ligne de votre appareil. Votre installateur agréé peut également prendre en charge cette déclaration si vous lui faite la demande. Enfin une mise en service officielle sera nécessaire pour bonifier votre garantie selon les modèles. Vous pouvez prendre connaissance des détails des garanties dans le feuillet joint à votre appareil.



3. Qui joindre durant la période garantie en cas de panne?

En France l'entretien annuel des chaudières est obligatoire selon l'arrêté ministériel du 15 septembre 2009 paru au journal officiel le 31 octobre 2009.

- Votre assurance pourrait refuser toute couverture en cas de sinistre si vous ne respectez cette loi.
- Vous avez souscrit un contrat d'entretien annuel. Alors contactez l'entreprise concerné
- C'est votre installateur qui réalise l'entretien annuel ce qui est autorisé selon les modèles. Alors contactez-le.
- Si ce n'est aucun des cas précédant alors rendez-vous sur notre site afin de rechercher le SAV le plus proche de chez vous <https://www.domusateknik.com/fr/service-assistance-technique>

Si vous appelez un de nos SAV, munissez-vous des informations suivantes :

- Modèle de l'appareil.
- Numéro de série.
- Date d'installation (date de facture faisant foi).
- Nom et adresse.
- Détail du problème.
- Nom et adresse de l'entreprise d'installation.



